



23 avril 2021

Aux fidèles du Diocèse de London

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Vendredi dernier, le gouvernement de l'Ontario a annoncé le dernier verrouillage. La directive de « rester à la maison » a été incluse afin d'éviter autant de déplacements que possible, avec le moins de mouvement possible à l'extérieur de nos maisons. Cet ordre a été mis en place pour arrêter la propagation du coronavirus et de ses variantes, pour assurer la sécurité des personnes et pour protéger des vies. Les variantes changent rapidement et ont un plus grand impact sur les jeunes, conduisant beaucoup plus de personnes à contracter une forme quelconque du virus et à se retrouver dans nos hôpitaux, qui se remplissent à pleine capacité - et dans certains cas au-delà de leur capacité.

Suite à cette annonce, j'ai émis des directives conformes aux restrictions qui avaient été précédemment publiées et qui respectaient les exigences du gouvernement tout en nous permettant de faire de notre mieux dans nos paroisses. Les directives ont été émises avec la meilleure intention de protéger les gens et d'arrêter la propagation du virus. Nous avons agi par charité et par souci véritable pour les autres, sachant que ces changements exigeraient des sacrifices de la part de nous tous.

Beaucoup de ceux qui m'ont contacté ont fait remarquer que deux de ces directives étaient particulièrement difficiles: la fermeture de nos églises et le report des baptêmes. On m'a demandé: comment se fait-il que les baptêmes soient différés, mais que les funérailles et les mariages sont permis? Si le gouvernement autorise dix personnes à assister à un service religieux, pourquoi ne pouvons-nous pas avoir des Messes pour le nombre autorisé?

De nombreux parents étaient inquiets, car le baptême de leur enfant avait été reporté, puis cédulé une deuxième fois, pour être reporté de nouveau. Cela est devenu une épreuve pour certains qui souhaitaient aller de l'avant avec la célébration du baptême, tandis que d'autres choisissaient de ne pas s'aventurer avec un nouveau-né à ce moment-là. Ce désir de baptême ne peut cependant pas être une question de crainte qu'un enfant non baptisé soit séparé de Dieu dans la vie éternelle. Cette façon de penser impose des limites à la grâce de Dieu qu'aucun humain ne peut déterminer.

Avec préoccupation pour les parents qui ont attendu patiemment le baptême et qui aimeraient vraiment avoir l'occasion de le célébrer avec leur enfant, **j'accorde par la présente que les pasteurs sont autorisés à utiliser leur discrétion pour célébrer le sacrement du baptême dans nos paroisses même pendant l'ordre présente de "rester à la maison"**. Il est toujours préférable de différer les baptêmes dans l'esprit de l'ordre et de contribuer à empêcher la propagation du virus, mais je souhaite également que ces parents aient la paix d'esprit et la joie grâce au baptême de leur enfant. Toutes les exigences de capacité, de distanciation et les aspects énoncés dans nos protocoles pour la célébration du baptême pendant la pandémie doivent être respectés.

Certaines personnes ont demandé pourquoi ils ne pouvaient pas y avoir de Messes du dimanche ni sur semaine, soulignant que nous permettons une Messe funéraire pour dix personnes ou moins. Lors du dernier verrouillage, ce fut une grande épreuve, nous le savons, pour ces familles qui ne pouvaient pas avoir une Messe funéraire pour leurs proches. La perte d'un être cher était déjà assez pénible, mais de ne pas pouvoir assister aux rituels de l'Église ajoutait à la douleur de la perte. Quand nous avons ouvert pour des Messes funéraires avec dix personnes, ce fut un peu de réconfort pour ces familles.

Nous avons envisagé la possibilité de permettre des Messes du dimanche et sur semaine avec dix personnes, mais il est devenu clair que la majorité des paroissiens ne pourraient pas y assister, même avec une rotation qui durerait des mois. Pour être aussi juste que possible et sachant que la grâce de Dieu ne se limite pas aux sacrements, le Conseil épiscopal, qui me conseille et demeure en contact avec les doyens du diocèse, a recommandé de ne pas ouvrir lorsque seulement neuf personnes ou moins pourraient assister le dimanche ou aux Messes sur semaine. Les funérailles et les mariages pouvaient avoir lieu, mais toutes les autres Messes ne seraient offertes que par le prêtre et le nombre minimal de personnes nécessaires à la liturgie. Puisqu'il n'y a aucun moyen de célébrer suffisamment de Messes pour accueillir tout le monde, il est préférable que les églises restent fermées. Pour combler le vide, de nombreuses paroisses offrent des Messes diffusées en direct ou enregistrées, et d'autres Messes sont disponibles en ligne.

Je suis conscient que la plupart des gens ne peuvent pas remplir leur obligation dominicale dans ces circonstances. Pour cette raison, j'ai accordé la dispense qui est en vigueur jusqu'à la fin de la saison de Pâques (23 mai). C'est fort probable qu'elle devra être prolongée à nouveau.

Certaines personnes ont demandé pourquoi nos églises ne sont pas ouvertes à la prière privée en ce moment. Alors que le gouvernement le permet, dans l'esprit de l'ordre de « rester à la maison » et de la nécessité de faire tout ce que nous pouvons pour arrêter la propagation du virus, j'ai décidé de ne pas ouvrir nos églises. C'est ce que nous avons fait lors de la première fermeture ainsi qu'en janvier. Les membres du Conseil épiscopal estiment qu'il est important de continuer dans cette veine. La question à se poser est la suivante : qu'est-ce qui est essentiel pour notre foi? Il est essentiel que nous prions et ayons une relation avec Dieu, mais pas que nous prions dans une église. Ce fut pour beaucoup un moment merveilleux pour redécouvrir « l'Église domestique »; c'est-à-dire que nos maisons sont des lieux de prière où Dieu habite. Jésus a promis qu'Il serait toujours avec nous. Il est vraiment présent dans l'Eucharistie et le Saint Sacrement dans nos tabernacles, mais il est aussi présent en chacun de nous et dans nos maisons. N'oublions pas cette importante « présence » parmi nous.

Enfin, un mot à ceux qui ont écrit ou appelé. Je vous remercie pour vos pensées sincères. Je suis particulièrement encouragé par vous tous qui m'ont dit que vous priez pour le diocèse et pour moi. Dans plusieurs de ces gens, j'ai vu une motivation basée sur la charité et une réelle préoccupation. Pour tout cela, je suis vraiment reconnaissant.

Alors que nous gérons la voie à suivre dans cette nouvelle réalité, c'est notre charité et notre souci des autres qui l'emporteront. Comme je l'ai dit dans une mise à jour juste avant Noël, « La charité signifie que nous devons faire ces sacrifices pour assurer la sécurité de nos voisins. Nous devons prendre soin des autres dans nos communautés et de nos confrères paroissiens, même si cela signifie que nous ne pouvons pas nous rassembler pendant une courte période. Ces mesures restreindront davantage la participation aux sacrements et susciteront des sacrifices de la part des fidèles de tout le diocèse qui ont puisé leur nourriture spirituelle dans les sacrements. Cependant, la gravité de la pandémie signifie que nous devons faire notre part, par amour, pour aider à prévenir la propagation du coronavirus » mise à jour n ° 15).

Avec Mgr Dabrowski, je vous assure de nos prières. Que la Bienheureuse Vierge Marie, l'Immaculée Conception, et saint Joseph, son époux le plus chaste, prient pour nous!

Sincèrement le vôtre dans le Christ,  
Mgr Ronald P. Fabbro, CSB  
Évêque de London